

Dispositions à suivre concernant l'ouverture des Ludothèques d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Le personnel vous remercie d'avance de prendre entièrement connaissance des dispositions suivantes et de collaborer à leur application.



QUAND PEUT-ON VENIR ?

La ludothèque d'Ottignies sera accessible les mercredis de 15h à 18h à partir du 10 juin.
La visite est limitée à 30 minutes.

A la ludothèque de Louvain-la-neuve, le retour des jeux et le retrait des emprunts, préalablement commandés, seront possibles aux horaires d'ouverture de la bibliothèque, soit les mardis et vendredis de 12h à 18h.

Les emprunts ont été automatiquement prolongés jusqu'au 30 juin 2020, donc il n'est pas nécessaire de venir rapporter vos jeux dès l'ouverture.



TOUS LES SERVICES SONT-ILS OUVERTS ?

Non.

A Ottignies, le jeu sur place est impossible.
Les animations sont suspendues.
Les toilettes sont inaccessibles.

La ludothèque de Louvain-la-Neuve restera fermée.

Cependant, l'emprunt est possible selon la procédure suivante :

- Vous choisissez vos jeux sur le catalogue <http://bibbw.be>
- Vous remplissez le formulaire trouvé à cette adresse <https://forms.gle/NmUDHo6RnkSAExhE6> avec vos choix (maximum 10 jeux) et l'envoyez
- Vous recevez un courriel quand ils sont prêts
- Vous venez les chercher à la bibliothèque

Vous pouvez également rendre vos jeux dans l'armoire des retours à l'entrée de la ludothèque pendant les horaires d'ouverture de la bibliothèque.



LES CONDITIONS D'EMPRUNT RESTENT-ELLES IDENTIQUES ?

Le prêt des ouvrages est consenti pour une période de 28 jours au lieu des 14 jours habituels, pour la même somme.

Nous insistons également sur la nécessité d'avoir votre carte Pass'thèque avec vous.

[Suite à la seconde page]



PEUT-ON VENIR À PLUSIEURS A OTTIGNIES ?

Dans la mesure du possible, il vous est demandé de venir non accompagné.e.

Les locaux seront accessibles à 5 personnes maximum simultanément : une personne entre lorsqu'une autre sort de la ludothèque.

Les distances de sécurité sont de rigueur entre usagers (1m50) n'appartenant pas à la même famille.



QUELLES DISPOSITIONS SONT PRÉVUES POUR LIMITER LES CONTACTS POTENTIELLEMENT CONTAMINANTS ?

Il est demandé à chaque personne de venir avec une protection couvrant le nez et la bouche (masque, ...). Le personnel sera également équipé de telles protections.

La désinfection des mains par du gel hydroalcoolique, fourni sur place, sera également demandée.

En cas d'oubli d'une protection nez-bouche, une visière sera fournie par la ludothèque. L'accès aux locaux sans protection sera refusé.

Les jeux de retour seront déposés sur une table prévue à cet effet. Ils y resteront trois jours en quarantaine avant traitement par vos ludothécaires.

Pour limiter l'échange d'argent, la somme due suite aux emprunts sera ajoutée à votre fiche. Nous vous demanderons de régler cette somme dès qu'elle dépasse 5 €.

Une dette ne pourra être supérieure à 10 €. Dans le cas contraire, les emprunts suivants ne seront pas autorisés.

Nous vous rappelons que tout paiement doit se faire en liquide, la ludothèque ne disposant pas de terminal électronique.

Nous vous remercions de votre attention et espérons vous revoir rapidement dans nos implantations !

L'équipe des Bibliothèques & Ludothèques publiques
d'Ottignies-Louvain-la-Neuve